

Département de la
Charente-Maritime

Ville de ROYAN

OBJET :
Location d'un immeuble
communal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

Réunion du 5 Avril 1960

60.044

L'an mil neuf cent soixante, le 5 Avril, à 20 h 30,
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après
convocations faites le 25 Février 1960.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE,
BISCAYE, MOUCHOT, LANUSSE, POUGET, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE,
ETCHEBER, FONTANILLE, REIX, FLAHAUT, NARTEAU, Melle POUCHE, MM. Gty
MENANT, GALLAND, BUJARD, BETOUS

Représentés : M. Berlard par M. Fontanille
M. le Dr Gachet par M. Menant

Excusé : M. Bouchet

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril
1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame Suin, ex veuve Morineau, occupait depuis plusieurs années la
villa " l'Etoile " qui est incluse dans la propriété de la ville où
est installé le service des plantations.

Mme Suin venant d'être relogée par les services municipaux, il est
proposé de louer le local à M. Diet, employé municipal chargé des plan-
tations

Le Conseil Municipal

Vu la demande présentée par M. l'Ingénieur TPE au nom de M. DIET

décide

- de louer à M. Diet, à compter du 1er Mai la villa l'Etoile sise Boule-
vard Clémenceau
- d'autoriser M. le Maire à signer le contrat devant intervenir
- que le montant du loyer mensuel est fixé à cinquante nouveaux francs

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour mois et an susdite
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR COPIE CONFORME

Pour le Maire
l'Adjoint Délégué,



V U

ROCHEFORT S/MER le 22 Avril 1960

LE SOUS PREFET
signé: J.VOCHEL

POUR COPIE CONFORME
MAIRIE DE ROYAN, le 27 Avril 1960

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



M. MATRAS